



## PROMENADE AÉROPORTUAIRE D'ORLY

### UN PAYSAGE DE LISIÈRES À CONQUÉRIR

Exposition conçue par  
**les Conseils d'Architecture,  
 d'Urbanisme et de l'Environnement  
 de l'Essonne et du Val-de-Marne  
 (CAUE 91 et 94),**  
 avec le soutien de  
**la Maison de l'Environnement  
 et du Développement durable  
 de l'aéroport Paris-Orly.**

Dans le cadre de leurs missions de conseil en paysage, les CAUE 91 et 94 en collaboration avec leur réseau de contributeurs, proposent une exploration des lisières aux abords de l'aéroport Paris-Orly.

L'aéroport Paris-Orly est implanté sur le territoire de neuf communes d'Ile-de-France : Athis-Mons, Villeneuve-le-Roi, Orly, Rungis, Thiais, Wissous, Chilly-Mazarin, Morangis, Paray-Vieille-Poste.

Ses lisières sont dotées d'une diversité de paysages que l'on ne soupçonne pas. Ces dernières offrent en effet - malgré un accès souvent difficile, inconfortable pour le randonneur ou le cycliste, voire parfois impossible - des vues spectaculaires sur les alentours : étendue aéroportuaire, terres agricoles de la plaine de Montjean, vallée de la Seine...

Mais les perspectives et les lieux inédits qui composent le pourtour de l'aéroport, restent vulnérables, exposés aux projets d'extension urbaine, menacés par la pression foncière.

C'est pourquoi les acteurs du territoire de l'Essonne et du Val-de-Marne s'interrogent sur la manière de valoriser et de préserver ce grand paysage : Comment protéger certains lieux, conforter des perspectives, définir des accès, maintenir des sols durables, requalifier ou créer de nouveaux espaces publics ? Les projets d'aménagement urbain en cours, comme la future gare du Grand

Paris, la plaine de Montjean, les trames vertes et bleues, sont autant de chances à saisir pour intégrer la dimension paysagère de la plateforme aéroportuaire. Car le paysage est un élément fédérateur des projets de territoire.

Cette exposition présente les mutations successives de ce grand territoire, les programmations urbaines en cours, ainsi que la mise en relation d'une continuité d'espaces ouverts, de loisirs, de mobilité, de production et de biodiversité.

Elle est l'occasion de mieux connaître ce grand territoire et d'en saisir les enjeux.

Elle s'appuie notamment sur l'expertise d'une étude réalisée en 2010 par l'agence Folléa-Gautier (*Plan-guide pour la valorisation des paysages et du cadre de vie autour du pôle d'Orly*), et sur les multiples échanges avec les acteurs et usagers du territoire.

Conception et réalisation :  
 Béatrice JULIEN-LABRUYÈRE,  
 paysagiste - CAUE 91,  
 Anne GAILLARD,  
 paysagiste urbaniste - CAUE 94.



**CAUE**  
 DE L'ESSONNE

#### Remerciements :

##### Aux responsables des services urbanisme :

Halaoui ABDESSLEM (Athis-Mons), Manuel BERLINO (Villeneuve-le-Roi), Martine COLLOMB (Morangis), Sophie HUET (Thiais), Nicolas IACOBELLI (Paray-Vieille-Poste), Sébastien LANCTIN (Orly), Laurence ROSAZ (Rungis), Naget TÉBIB (Wissous).

##### Aux professionnels des établissements publics et des associations :

Clément GUILLAUME (EPA - ORSA), Béatrix GOENEUTTE (la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons), Carole KEOPHILA (EPT12 - Les Portes de l'Essonne).

##### Aux contributeurs paysagistes :

Emilie BIERRY (Promenades urbaines), Claire GAUTIER (Agence Folléa Gautier), Julia GOLOVANOFF et Pierre VANDENBROUCK (Atelier Jours paysagistes), Florence MERCIER (Agence Florence Mercier), Jean-Marc LANTON (Agence Lanton et associés), Thierry LAVERNE (Agence Laverne), Pierre-Marie TRICAUD (IAU).

##### Aux contributeurs photographes :

Claire CHEVRIER (photographe de l'exposition 2015 du domaine de Chamarande : «Paysages urbains rêve et réalité»), Nicolas IACOBELLI (commune de Paray-Vieille-Poste), Pierre ENJELVIN (photographe de l'exposition «Images d'avenir», du CAUE 91), Jean COHEN (habitant), François PETIT (Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons), photographe inconnu (fonds Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons).



##### Aux étudiants :

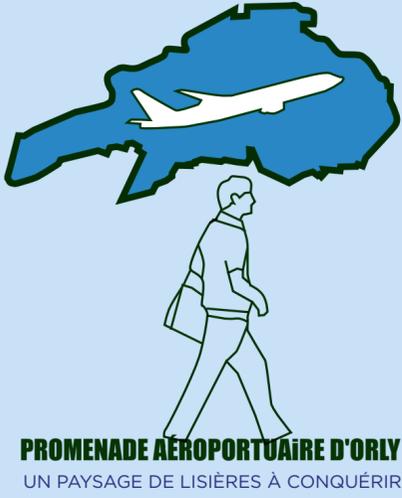
École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles Marseille :  
 APR 2014 : Activer Orly : Hortense BLANCHARD, Alexandre MALFAIT, Léo POULIQUEN, encadrante Florence MERCIER.  
 APR 1999 : Parc aéroportuaire d'Orly : Armelle BARRIÈRE, Sandrine LARAMENDY, Céline ORSINGHER, encadrant Christophe GIROT. Stagiaires du CAUE 91 : Thibault RIVALLIN (École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille), Agnès CAMARENA (UPEC, Urbanisme et Aménagement du Territoire).

##### À tous les participants :

**Des visites :** «Promenade aéroportuaire à Paris-Orly» (2012) ; «Circuit côté piste» (2013) ; «Expertise des lisières» (2015) ; «Les lisières de la plateforme aéroportuaire» (2015) ;

##### Du comité culture du grand Orly :

qui s'est regroupé en 2013 afin d'inscrire la préfiguration de la promenade d'Orly comme un moteur de rencontre entre les acteurs culturels du territoire.



# LE PARCOURS

Arpenter, c'est prendre la mesure du site

**PROMENADE AÉROPORTUAIRE D'ORLY**  
UN PAYSAGE DE LISIÈRES À CONQUÉRIR

*"Traversant limites et frontières, empruntant les passages, affrontant les longueurs, les lenteurs et les difficultés du chemin, l'acte de parcourir contribue à révéler les fondements de possibles paysages et ouvre à l'imaginaire. C'est aussi un acte d'appropriation qui inscrit les pratiques du quotidien dans une représentation collective de la ville de demain, pouvant préfigurer l'invention d'un nouveau paysage."*

Émilie BIERRY, paysagiste,  
directrice association  
PROMENADES URBAINES.

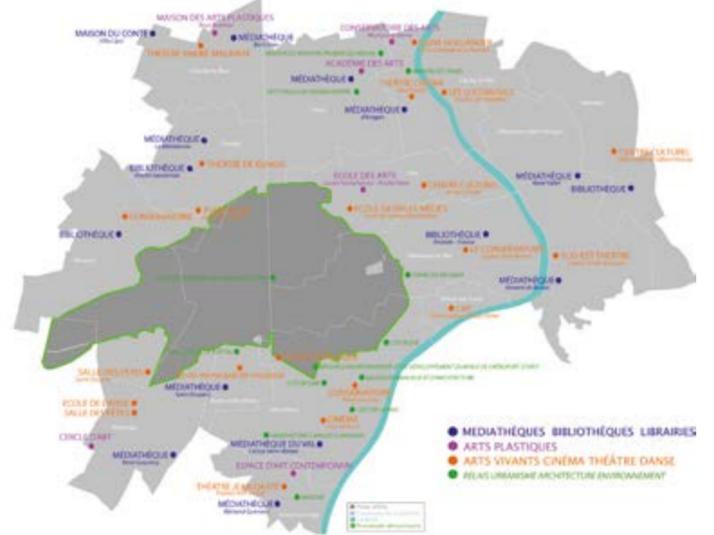
L'arpentage est un outil de reconnaissance qui permet d'observer et de relever l'état d'un territoire donné. Il est un préalable pour le paysagiste qui peut à la fois aiguïser son regard sur le paysage et y puiser les ressources nécessaires au projet. Les visites aéroportuaires\* organisées par les CAUE 91 et 94 ont permis depuis 2012 à un grand nombre de participants professionnels, usagers et acteurs du territoire de réaliser et de partager une série d'expertises des lisières, et d'y inventorier les dynamiques, les risques, les contraintes et les potentiels. La vingtaine de kilomètres de chemin

de ronde autour de l'aéroport est à explorer à différentes vitesses et avec différents modes de déplacement - en car, à pied, à vélo, en voiture, en tramway pour apprécier la diversité des paysages de ce territoire métropolitain.

\* CIRCUIT CÔTÉ PISTE en 2013 en partenariat avec la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly et EXPERTISE DES LISIÈRES en juillet 2015 en partenariat avec la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly ; LES LISIÈRES DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE en septembre 2015 en partenariat avec la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly et la région Ile-de-France pour la COP 21.



© CAUE 91 / Vue du belvédère d'Orly PROMENADE AÉROPORTUAIRE À PARIS-ORLY 2012



© CAUE 91 Carte du réseau de partenaires culturels du Grand Orly réalisé par le CAUE 91 pour le comité culture du grand Orly

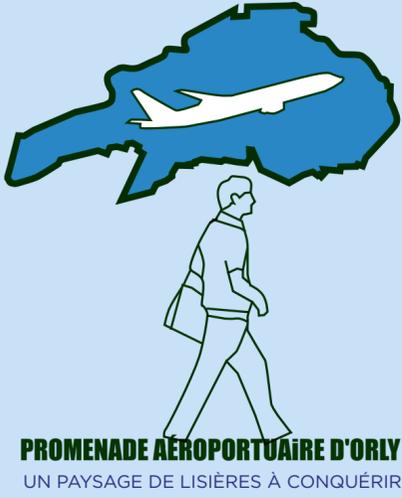


Programme de la 4<sup>e</sup> semaine des patrimoines d'Ile-de-France  
LES LISIÈRES DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE 2015



Programme du cycle VISITES ECHANGES PAYSAGE organisé par  
le Conseil Général de l'Essonne et le CAUE 91  
PROMENADE AÉROPORTUAIRE À PARIS-ORLY 2012





# LISIÈRE

Une articulation  
entre bâti et non bâti

*"En écologie, la lisière constitue un véritable espace d'interface, qui garantit la transition douce entre deux milieux. C'est un écotone : espace de transition écologique entre deux écosystèmes, avec ses propres conditions de milieu, espèces végétales et animales.*

*En urbanisme, la lisière urbaine est l'espace d'interface entre 'ville' et 'nature', en charge de gérer la relation entre les deux, relation fondatrice de paysage.*

*Elle constitue la transition entre l'espace urbanisé ou à urbaniser et l'espace agricole ou naturel. Elle concrétise la limite d'urbanisation par son épaisseur. Elle est aménagée spécifiquement pour cela, participant ainsi de l'organisation du territoire. C'est en général un espace planté, accessible et appropriable pour les habitants : manière pour la ville, le village ou le quartier de se tourner vers l'espace agricole ou de nature, de reconnaître tout simplement son existence et sa valeur.*

*Autour de la plateforme aéroportuaire, la lisière urbaine peut prendre des formes et des épaisseurs très différentes : simple ligne plantée d'arbres, bande boisée, cheminement ou circulation douce plantée, route plantée bordant un quartier, bassins de rétentions d'eau, aires de jeux, terrains de sport, stationnements, jardins familiaux, vergers collectifs...*

*La lisière a vocation à être publique, accessible à tous, riverains ou visiteurs."*

Claire GAUTHIER,  
paysagiste, agence FOLLÉA-GAUTIER.



© CAUE 91 / Parc de la Vanne à Paray-Vieille-Poste



© CAUE 91 / Piste cyclable à Morangis



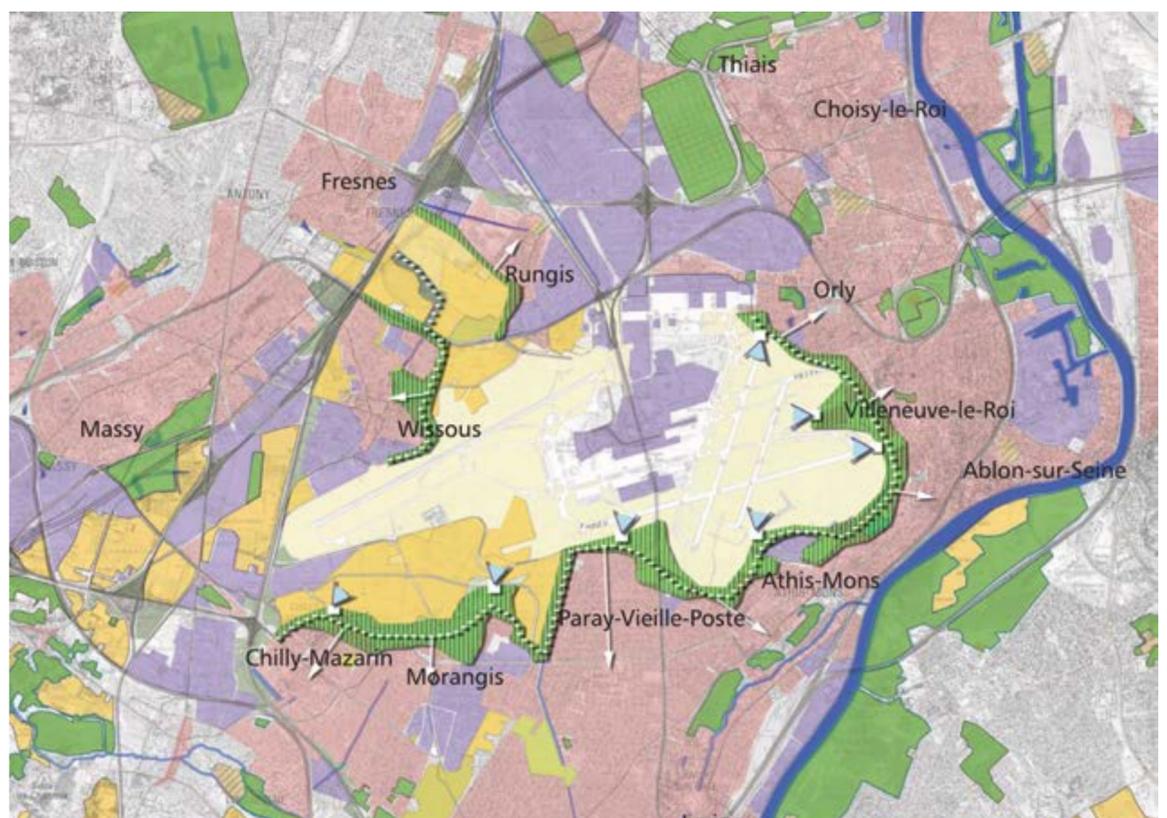
© CAUE 91 / Aqueduc de la Vanne à Paray-Vieille-Poste



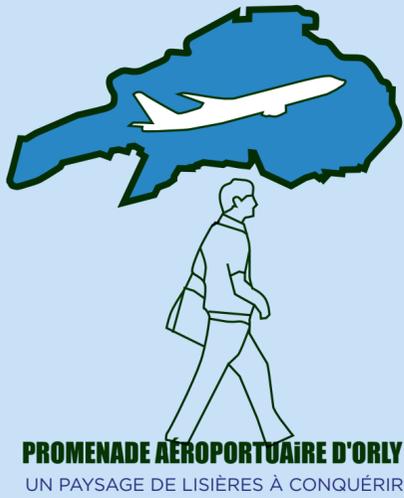
© CAUE 91 / Jardins familiaux à Morangis



© CAUE 91 / Espace Véligo à Athis-Mons



© CAUE 91 / CG 91 - FOLLÉA-GAUTIER - CARTE D'ORIENTATION DES LISIÈRES URBAINES réalisée par l'agence de paysage Folléa-Gautier. Guide des Paysages urbains et naturels de l'Essonne



**PROMENADE AÉROPORTUAIRE D'ORLY**  
UN PAYSAGE DE LISIÈRES À CONQUÉRIR

# HIER

Un site particulier  
d'une banlieue naissante

"Le site, c'est celui du plateau de Longboyau, traversé par une route de grande communication qui relie depuis l'Antiquité Paris au Sud de la France. En 1918, le ministère des Armées réquisitionne 11 hectares de plateau sur lesquels les américains construisent une base aérienne, terrain d'entraînement et accueil de dirigeables. Eugène Freyssinet, ingénieur, père de la construction en béton précontraint, y construit deux hangars révolutionnaires en béton armé (ces hangars seront détruits en 1944). Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le paysage se transforme. Le contexte est à l'expansion démographique, économique. Le développement du transport aérien est en marche, et Orly et son aéroport deviennent un des chantiers les plus importants de la région parisienne dans les années 50. L'édifice d'une nouvelle aérogare confiée à l'architecte Henri Vicariot ampute la commune de Paray-Vieille-Poste des deux tiers de son territoire. Le site, c'est aussi celui de l'histoire agricole. Des paysans qui ont cultivé le plateau autour de la ferme de Contin, la plus réputée jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, des parcelles cultivées perdurent en lisière aéroportuaire. Ces espaces agricoles vivants sont un témoignage des usages paysans. Les chemins ruraux encore présents sont un relais de la promenade aéroportuaire. Le site, c'est aussi celui des habitants qui ont vécu l'arrivée des lotissements pavillonnaires qui couvrent par parties le plateau; la cité de l'air construite sur le modèle américain entre 1948 et 1952 et le quartier pavillonnaire de Paray-Vieille-Poste sont les vestiges vivants de ce patrimoine urbain.

La Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons, centre d'interprétation de l'environnement et du patrimoine en banlieue, en collectant des traces textuelles et iconographiques, porte un regard attentif et expert sur le territoire de banlieue en mouvement permanent. Ces images, cartes postales, photographies mais aussi documents cartographiques et textes, sont là pour témoigner, déceler les permanences et les disparitions d'un territoire." Béatrix GOENEUTTE, directrice de la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons.



© MDBA / Carte postale d'ORLY



© MDBA / Ferme du Contin à Paray-Vieille-Poste



© MDBA / Lotissement de Paray-Vieille-Poste



© MDBA / Cité de l'air à Athis-Mons



© MDBA / Vue aérienne sur le coteau urbanisé d'Orly



© MDBA / Vue sur les hangars Paray-Vieille-Poste



# AUJOURD'HUI

Expertise des lisières à vélo

"Récit d'un parcours à vélo,  
20 km de pistes en pistes

Faire le tour de l'aéroport à vélo nécessite  
de bien s'équiper, car il s'agit d'un par-  
cours sportif !

Les pistes cyclables apparaissent,  
s'interrompent, disparaissent puis réap-  
paraissent. Leur confort varie de 1m à  
10m de large selon les communes et les  
opportunités foncières.

On roule à côté des piétons puis  
à proximité des voitures. On y ressent  
le vent, la pluie, la canicule, le bruit...  
On y croise le tramway, image de la ville  
connectée. On éprouve un sentiment  
de liberté lorsque l'on monte  
sur les promontoires. On repère  
des points de vue sublimes sous  
la chaleur du soleil.

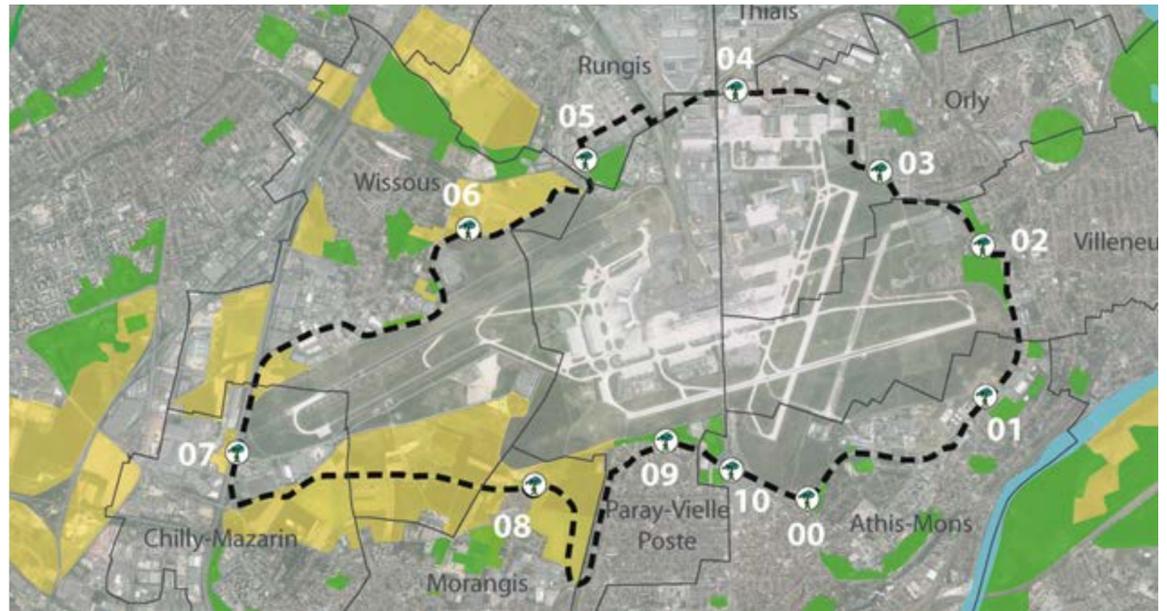
Les parcs, jardins familiaux, espaces  
agricoles, boisements, quartiers, com-  
plexes sportifs, zones réservées à l'activité  
aéroportuaire, espaces multimodaux  
sont autant de lieux à découvrir lorsqu'on  
longe l'aéroport.

*Chemin de ronde*

Au départ d'Athis-Mons, l'emprise  
de l'aéroport domine sur les lisières,  
ces espaces dédiés côtoient la ville.  
À Villeneuve-le-Roi, la présence de  
la vallée de la Seine est perceptible  
entre deux morceaux de ville, on roule  
en crête de coteau. À Orly, une prome-  
nade en balcon permet de prendre  
la mesure du site. De Thiais à Rungis,  
la route domine sur la promenade,  
la ville dense est en cours de mutation  
de tous côtés. À Wissous, on voit Paris  
à l'horizon et on imagine l'avenir de  
la plaine de Montjean, on distingue  
à la fois la douceur de la campagne  
et la dureté de la route.

Vers Chilly-Mazarin, on côtoie l'autoroute  
A6, avec toutes ses nuisances, mais aussi  
avec l'envie de traverser et passer  
de l'autre côté. Un deuxième passage,  
sur la lisière sud de Wissous ouvre  
le parcours sur une étendue agricole  
remarquable. À Morangis, quelques  
parcelles agricoles et l'aqueduc de  
la Vanne mettent en scène un panorama  
sur l'aéroport. La traversée de Paray-  
Vieille-Poste permet d'apprécier le parc  
de la Coulée verte et son belvédère.  
De retour à Athis-Mons ouest, la traversée  
de la N7 s'adoucit grâce au complexe  
tramway et Véligo qui appellent  
au voyage en Essonne."

Béatrice JULIEN-LABRUYÈRE,  
paysagiste, CAUE91



© CAUE 91 / EXPERTISE DES LISIÈRES



© CAUE 91 Tour de vélo de l'aéroport



**PROMENADE AÉROPORTUAIRE D'ORLY**  
UN PAYSAGE DE LISIÈRES À CONQUÉRIR

# DEMAIN

Un paysage de lisière durable

## Inventer un paysage de lisière

"Aujourd'hui, le paysage en périphérie de l'aéroport, varie entre vues spectaculaires, lieux atypiques, agriculture, arrières de villes, voies sans issues, grilles, voies rapides, espaces infranchissables. Tous ces lieux se juxtaposent les uns aux autres et peinent à trouver entre eux, liens, échanges, continuités. L'invention d'un paysage caractéristique entre ville et aéroport est nécessaire pour traiter les lisières, améliorer le cadre de vie et répondre aux rêves des citoyens. Il s'agit là d'inventer :

- Un paysage de lisière composé d'une grande promenade et d'un système d'espaces ouverts, poreux, continus, variés, qui puise son identité dans son histoire et sa géographie, dans le monde agricole et dans le monde citoyen.
- Un paysage, où potagers, maraîchages, vergers suggèrent l'agriculture ; où chemins, promenades, belvédères, jardins, parcs, pratiques publiques racontent la ville ; où en tout point il est possible de percevoir l'étendue aéroportuaire.
- Un paysage de liens et d'échanges, qui offre de nouveaux modes de vie pour les riverains.

- Un paysage durable, riche de milieux vivants qui se dilate, s'épaissit, offre des profondeurs, adoucit les limites, cadre les vues, structure les promenades, qui permet de traiter et d'exploiter l'eau, les déchets, la production d'énergie, la fertilisation des sols, le recyclage, le compostage.
- Un paysage qui se construit dès aujourd'hui grâce aux projets d'aménagements en cours, comme celui de la plaine de Montjean.

Les mutations du territoire et les grands projets urbains représentent une chance extraordinaire pour concevoir et mettre en œuvre ce paysage. Mais le temps pour y parvenir est nécessairement long, intégrant celui des projets, des négociations, des libérations foncières, des volontés politiques... Ce paysage de lisières prendra forme au fil du temps."

Anne GAILLARD,  
paysagiste urbaniste, CAUE94

## Les programmes et les actions déjà en cours

Les jeunes concepteurs des écoles, les équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, les associations d'habitants, s'interrogent aujourd'hui

sur la manière d'inventer la métropole et la création urbaine de demain.

Des programmes innovants se construisent peu à peu.

La plaine de Montjean rassemble de nombreux experts qui réfléchissent à son devenir.

L'agence de paysage Laverne a contribué à ces réflexions, dans son "accord cadre" réalisé en 2010 pour l'EPA ORSA, avec UAPS, architecte urbaniste mandataire et Marcel SMETS, urbaniste. Thierry LAVERNE apporte, dans cette étude, une vision prospective de la plaine

à l'échelle locale et métropolitaine et affirme que "Les ouvertures non bâties d'Orly sont un trésor qu'il s'agit de préserver mais aussi d'animer et d'amplifier".

Aujourd'hui, l'EPA ORSA et l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France pilotent conjointement deux études pour le réaménagement de la plaine : la première concerne le programme d'un écoquartier situé entre ville et agriculture, réalisé par l'agence d'urbanisme Claire Shorter et l'atelier Jours paysagistes. La seconde envisage l'avenir agricole et paysager du site avec le groupement SAFER, Agence L'Anton, Biodiversita, accompagné des sous-traitants BURGEAP et la Ferme du Bec Hellouin.



DEMAIN

PROGRAMMES - PROJECTIONS - PROJETS DE PAYSAGE



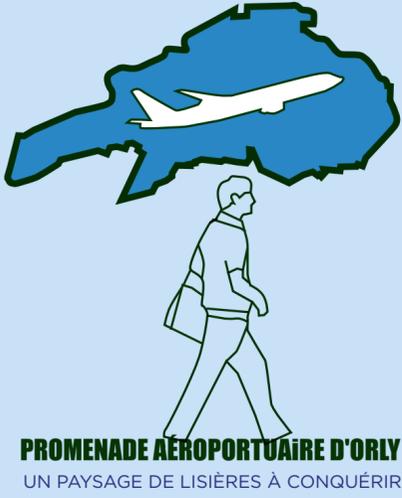
1 Plan : © Agence LAVERNE, paysagiste - UN PROJET DE PARC MÉTROPOLITAIN, extrait de l'accord cadre EPA ORSA

2 Bloc diagramme : APR 2014 : Activer Orly : Hortense BLANCHARD, Alexandre MALFAIT, Léo POULIQUEN, encadrante Florence MERCIER.

3 Photomontage : © Thibault RIVALLIN, paysagiste, stage CAUE 91 / Ma promenade idéale

4 5 Collages : © ENSP - APR 1999 / Parc aéroportuaire d'Orly : Armelle BARRIÈRE, Sandrine LARAMENDY, Céline ORSINGER, encadrant Christophe Girot.

6 Photo : © Agence Shorter, architecte urbaniste / Conception urbaine et paysagère en cours de programmation, Agence Shorter, architecte urbaniste et Atelier jours paysagistes



# BELVÉDÈRE

Vue sur la ville aéroportuaire

*"Le belvédère est un pavillon ou une terrasse qui couronne et domine soit un édifice, soit un tertre, et d'où la vue s'étend au loin. Qu'ils soient offerts par une position en balcon ou par une vaste étendue ouverte, les belvédères sont toujours des lieux appréciés pour l'ampleur de leur panorama, pour la variété de ce qu'on y découvre, pour le ciel qu'ils donnent à voir, pour la respiration qu'ils permettent. Ils donnent à comprendre la géographie de la région et de la métropole, ils offrent aux Franciliens un autre regard sur les paysages de leur quotidien, et ils leur permettent de se les approprier, dans l'esprit de la Convention européenne du paysage.*

*Les vastes espaces ouverts des grandes infrastructures, purement utilitaires et sources de nuisances, peuvent devenir les nouveaux horizons de la ville. Ainsi, tout autour de l'immense emprise de l'aéroport Paris-Orly, on pourrait voir une série de belvédères, au sol ou en hauteur autour de la plate-forme, au plus près, à l'instar d'un chemin de lisière. On y verrait les avions qui s'envolent et qui faisaient rêver Gilbert BÉCAUD, le ciel et l'horizon dont on oublie en ville qu'ils sont si grands."*

Pierre-Marie TRICAUD,  
paysagiste IAU-IDF

Une cartographie en cours des principaux belvédères franciliens réalisée par l'IAU-IDF et ses partenaires, permet de définir et qualifier les belvédères et leurs attributs : position, altitude, champ de vision, fixes (jardins, places...) ou mobiles (routes, voies ferrées...), aménagés (terrasses...). Celle-ci vient compléter un outil de connaissance des paysages régionaux, amorcé avec la cartographie des unités paysagères régionales.

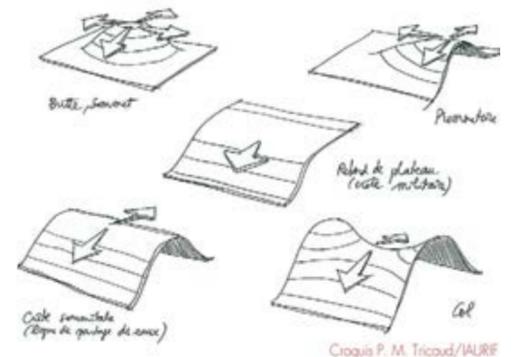


© MDBA / carte postale d'ORLY



© CAUE 91 / Vue depuis le belvédère de Paray-Vieille-Poste, PROMENADE AÉROPORTUAIRE À ORLY 2012

## Différents types de points de vue



© P.M. TRICAUD / IAU - IDF





**PROMENADE AÉROPORTUAIRE D'ORLY**  
UN PAYSAGE DE LISIÈRES À CONQUÉRIR

# PHOTOGRAPHER

Observatoire des lisières de l'aéroport Paris-Orly

*"La lisière du photographe n'est pas celle du paysagiste, mais l'un et l'autre se retrouvent pour reconnaître qu'elle est un espace dont la fréquentation procure des émotions particulières et diverses. Ici, un belvédère donnant sur les pistes d'un aéroport pour nous envoler sans billet, voyageurs clandestins du regard, vers un ailleurs connu des seuls passagers des grands oiseaux. Là, devant des architectures fonctionnelles, une parcelle agricole qui est comme une respiration face et au cœur d'aménagements urbains, qui s'offre comme un terrain d'aventure pour les habitants. Si certaines limites semblent intangibles, d'autres sont plus friables. Aussi, quels avenir, quels projets pour ces espaces souvent convoités ? L'observatoire photographique est un outil d'enregistrement des dynamiques paysagères qui permet de s'interroger sur les actions, publiques ou privées et la perception du citoyen."*

Pierre ENJELVIN

*"Les jardins familiaux permettent une occupation et une valorisation des espaces interstitiels situés le long des grands ensembles qui composent ou fragmentent le territoire (terres agricoles, installations linéaires, lisières urbaines...).*

*J'apprécie particulièrement l'aspect non-normé et spontané de ces clôtures et de ces cabanons, certes, faits de bric et de broc, mais emplis de poésie. Ils sont l'expression d'une culture populaire qui permet aux banlieusards de conserver un lien avec la terre. Ces terres agricoles fragmentées entre l'aqueduc de la Vanne, la nouvelle RD118 et l'aéroport Paris-Orly sont une des dernières reliques du passé agricole du plateau de Longboyau. Elles servent aujourd'hui à la culture de plantes destinées à la fabrication de carburant, mais elles sont aussi une fenêtre sur le grand paysage pour les habitants du sud et la plate-forme aéroportuaire, plate-forme que l'on aperçoit au loin."*

Nicolas IACOBELLI

## Contributions photographiques :

**Pierre ENJELVIN** est photographe. Il cofonde, en 1999, l'observatoire photographique des territoires du Massif central pour rendre compte des mutations des paysages autour de grandes infrastructures et à l'échelle départementale de la Haute-Loire et de l'Allier. Aujourd'hui, il se consacre surtout à des démarches participatives avec les parcs naturels régionaux et les CAUE.

**Nicolas IACOBELLI** est à la fois photographe, géographe et urbaniste, il est, grâce à sa formation et à sa sensibilité, un décrypteur du paysage urbain. Il est particulièrement intéressé par les phénomènes de ruptures urbaines et par les paysages en déshérence ou en mutation, témoignages de l'histoire et d'histoires. Autodidacte, il partage grâce à la photographie et aux lavis à l'encre de chine, sa passion pour ces territoires.

**Claire CHEVRIER** est photographe. Elle a été pensionnaire de la Villa Médicis à Rome et a réalisé de nombreuses expositions personnelles et collectives. Ses photographies sont issues de ses voyages de recherche sur différentes mégapoles (par exemple Bombay, Rio, Lagos, Le Caire...) ou bien révèlent des "Paysages minuscules" comme à la Serial Galerie en 2013. Elle enseigne à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles. Elle participe à l'exposition collective *"Paysages urbains, rêve et réalité"* en explorant le territoire essonnien. Sa démarche d'observation distanciée des paysages urbains et des aménagements paysagers des années 1960 à Athis-Mons, Évry, Grigny, Morangis, Paray-Vieille-Poste, le Plateau de Saclay, Ris-Orangis et Vigneux-sur-Seine est remarquable.

**Jean COHEN** est photographe amateur et jeune retraité du CNRS. Membre de la Fédération Photographique de France, il arpente tous lieux susceptibles de fournir de belles images. C'est par hasard, lors d'une visite autour de la notion patrimoine, qu'il a découvert le concept de lisières de l'aéroport Paris-Orly. *"Nous avons fait le tour de l'aéroport en autocar, ce qui m'a permis de réaliser quelques photographies par la fenêtre."* Jean COHEN

**LE PHOTOGRAPHE INCONNU** : Différents donateurs participent à l'enrichissement du fonds iconographique de la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons (MDBA). L'image qui présente les hangars à dirigeables situés sur le plateau à Orly après leur destruction a intégré la collection. Mais l'auteur de cette photographie, que l'on peut dater de 1944, reste à ce jour inconnu.

**François PETIT** est le directeur fondateur de la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons (MDBA), centre d'interprétation de l'environnement urbain, du patrimoine en banlieue et de l'architecture. Arpentant le territoire, il a réalisé de nombreux reportages photographiques. Un fonds d'images contemporaines s'est ainsi constitué.



© Pierre Enjelvin Avion à l'envol sur les pistes de l'aéroport d'Orly



© Pierre Enjelvin - La limite Nord-Ouest de la ville de Paray-la-Vieille-Poste



© Nicolas Iacobelli - Champ de carburant



© Jean Cohen - Réservoirs de Kérosène



© MDBA - photographe inconnu Aréa



© Didier BOY DE LA TOUR  
Laboratoire Aéroports de Paris



© Alain LEDUC, Laboratoire Groupe ADP  
Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly, Athis-Mons



© Nicolas Iacobelli - Champ de carburant



© François Petit - MDBA  
Vignes à Paray-vieille-Poste



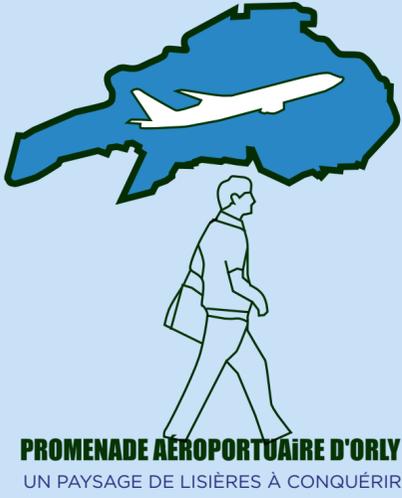
© Claire Chevrier - Vue sur les lisières d'Orly à Paray-Vieille-Poste



© Claire Chevrier - Vue sur les lisières d'Orly à Morangis



© Jean Cohen - Mobilier urbain en béton



# TRAME VERTE ET BLEUE

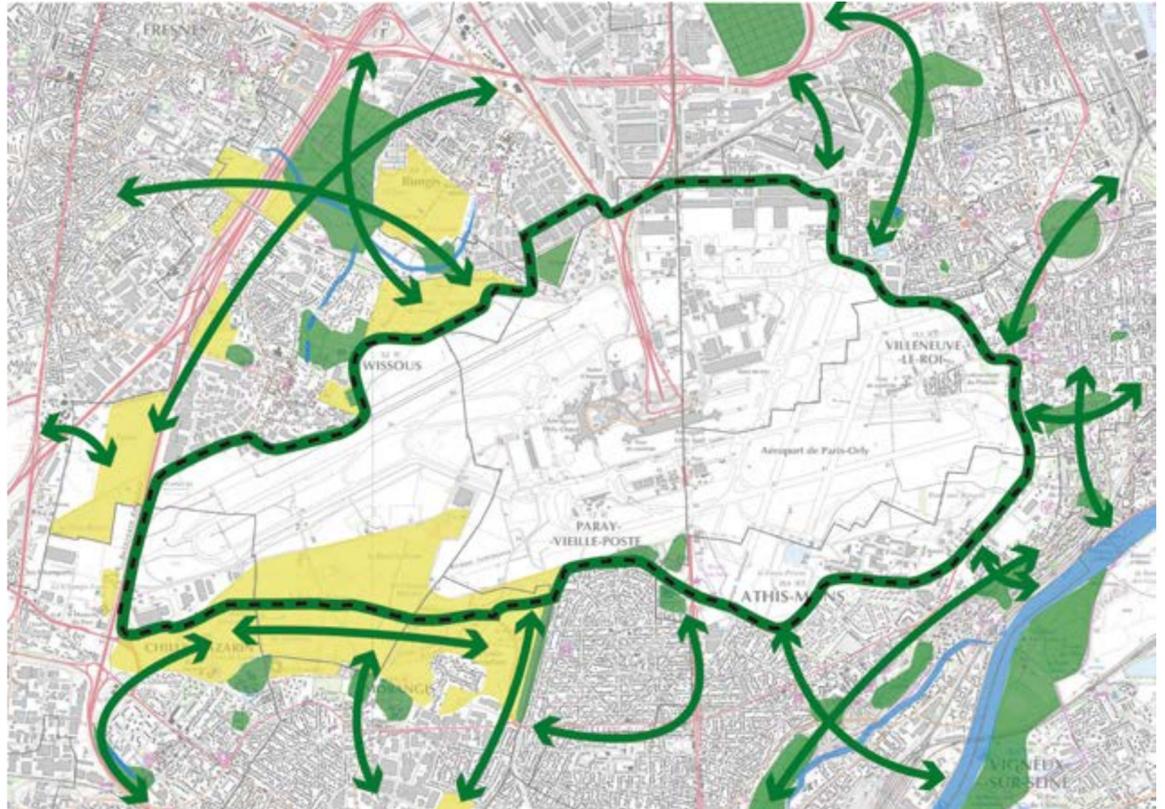
Continuités écologiques et multifonctionnelles

Les trames vertes et bleues sont de nouveaux outils d'amélioration du cadre de vie. Chaque commune possède des espaces de nature et de ressource porteurs d'avenir, comme la commune d'Orly avec ses 110 hectares de nature situés dans l'espace public composés de friches, de jardins, de squares, de parcs, de talus et d'alignements d'arbres.

L'ensemble forme ce que les étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles Marseille appellent "la structure fertile, devenir de la ville". Comment reconnaître, partager et déployer la fertilité de tous ces espaces à court, moyen et long terme ? L'étude des multiples échelles de projet et de programmes participe à la construction d'un territoire viable. Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est en marche en Ile-de-France.

Les CAUE d'Ile-de-France engagent une réflexion collective, articulant continuités écologiques et projet de territoire, afin d'apporter une expertise technique sur la traduction du SRCE dans les documents d'urbanisme et les possibilités de mise en œuvre de la trame verte et bleue.

Il s'agit d'accompagner les communes et les EPCI en demande de compréhension de cette nouvelle approche d'aménagement du territoire. L'échelle de réflexion, proposée ici autour du concept de promenade aéroportuaire, permet d'identifier les grandes dynamiques en cours dans les PLU des communes et de les envisager en lien avec les programmes liés à la vie des abords de l'aéroport Paris-Orly.



© CAUE 91, expertise des lisières, carte d'interprétation des TVB en lien avec la promenade aéroportuaire de l'aéroport d'Orly



© CAUE 91, lisière aéroportuaire / Pissenlits





# ATHIS-MONS

**3,91 km de lisière**  
Plateau, coteau, vallée

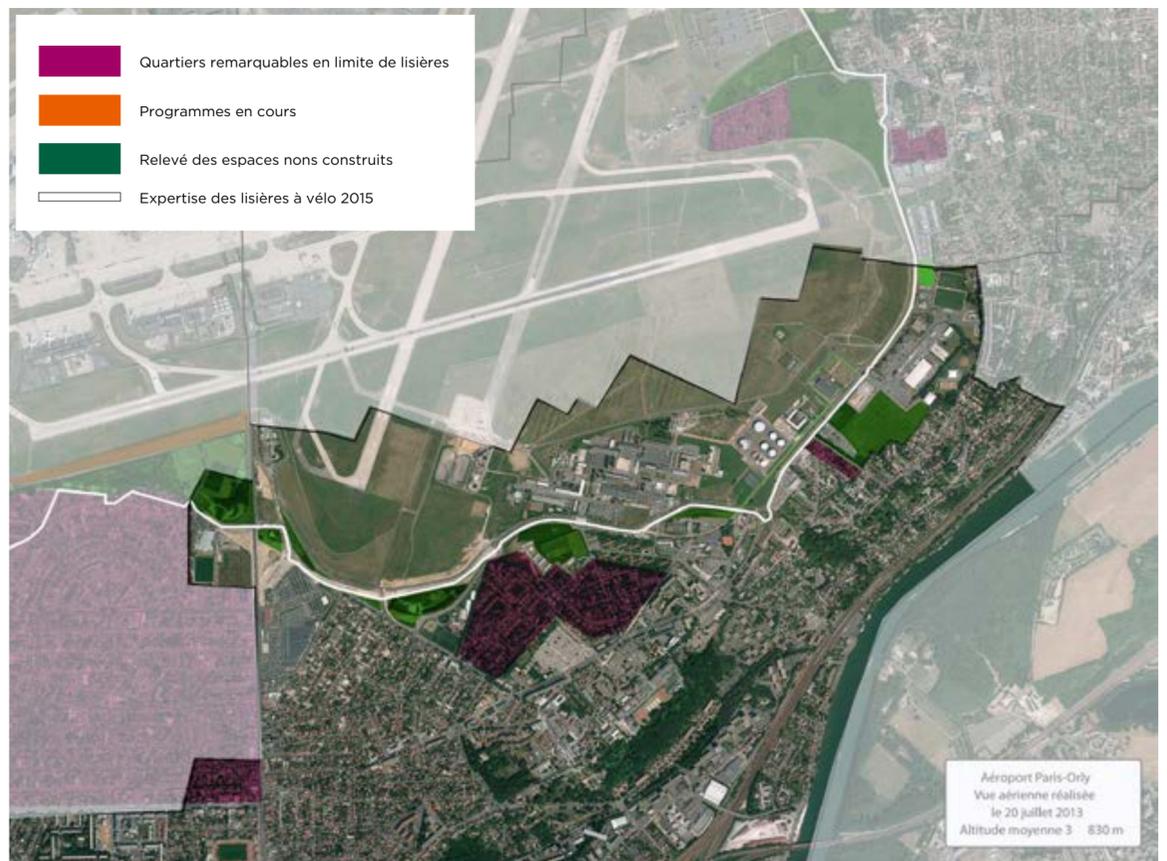
Athis-Mons connaît une forte urbanisation dans les années 1970, après les constructions successives de programmes de lotissements pavillonnaires, de logements collectifs, les travaux liés à la réalisation de l'aéroport Paris-Orly ainsi que la gare de triage. La ville possède aujourd'hui un tissu urbain de nature différente selon la géographie. Sur le plateau, l'agriculture a cédé la place aux activités aéroportuaires et aux zones pavillonnaires. Sur le coteau, un réseau de parcs et de jardins offre une ambiance de campagne.

Dans la vallée, industries et activités économiques se côtoient en bord de Seine. La lisière entre l'aéroport et la ville est matérialisée par une piste cyclable quasiment continue et des cheminements piétons, ponctués de quelques bancs. Côté aéroport, la piste longe le nouveau musée Delta, un bassin de rétention et la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly. Côté ville, la promenade est reliée au tramway et au réseau de bus Kéolis. Les lisières

aéroportuaires communales dévoilent par endroits la présence de la Seine. Certains espaces encore non bâtis appellent à imaginer un réseau de parcs et de jardins, là où la proximité Seine et aéroport est remarquable. La qualité du traitement de la piste cyclable est très variable. Entre la ville et Groupe ADP, des réflexions sont à mener sur la manière de qualifier la promenade et ses différents modes de circulation, ainsi que sur la manière d'y intégrer la Trame Verte et Bleue.



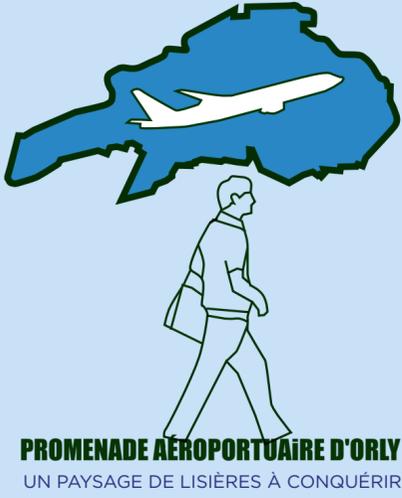
© CAUE 91 / Musée Delta



Les lisières aéroportuaires d'Athis-mons



© CAUE 91 / Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly



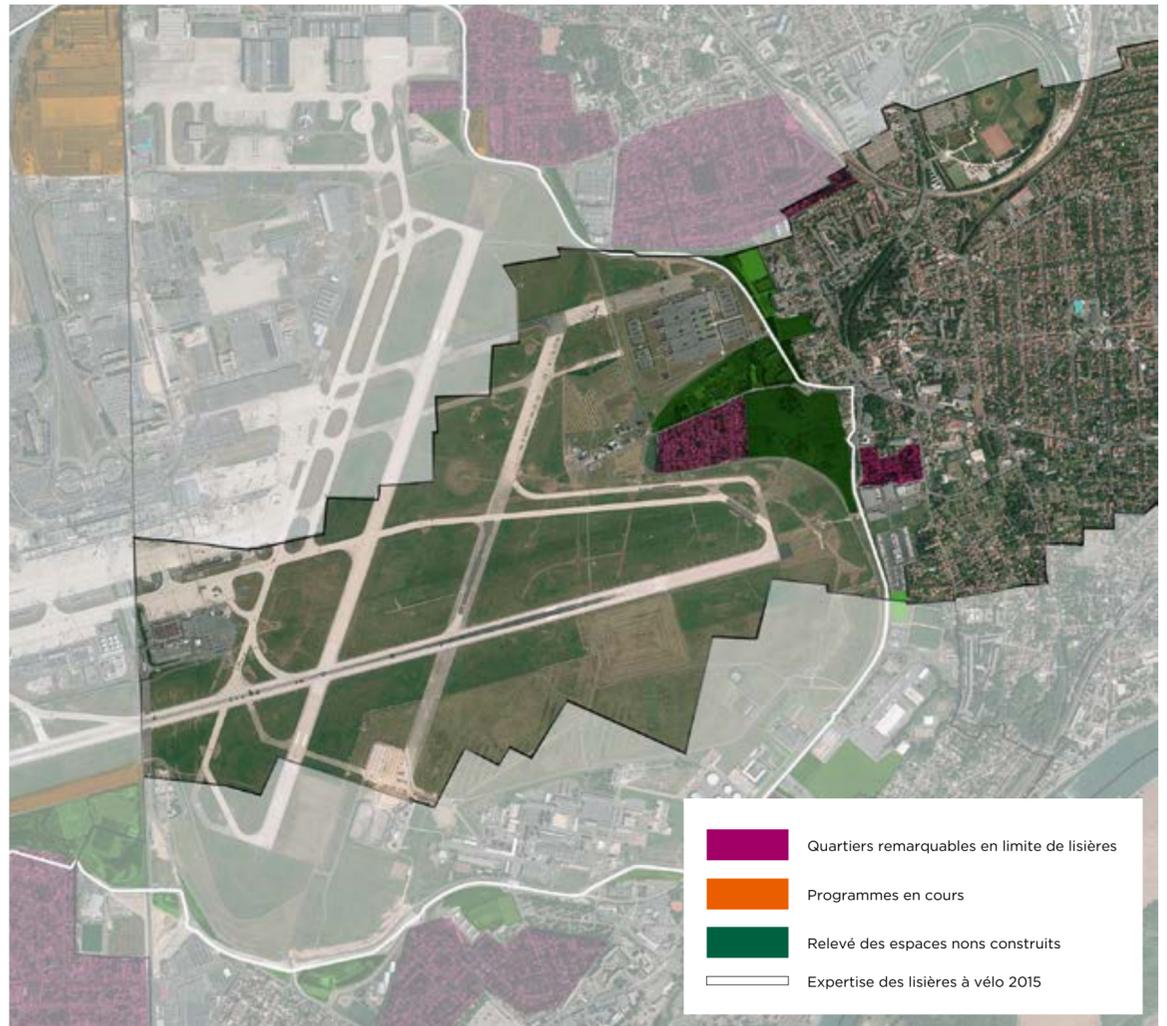
# VILLENEUVE-LE-ROI

**2 km de lisière**  
Paysage de contrastes

Villeneuve-le-Roi bénéficie d'une situation géographique singulière : elle est adossée à la vallée de la Seine et environ 40 % de son territoire sont situés sur la plateforme aéroportuaire. La ville entretient donc, en différents points, des liens avec la grande étendue aéroportuaire : la Route Départementale D125 met en scène le grand paysage. Cette dernière intègre en effet des cheminements piétons et assure, par un dispositif topographique, la protection des habitations en contrebas.

Les franges d'espaces libres caractérisent également les limites entre la ville et l'aéroport. Situés sous le sillage des avions, les jardins familiaux, lieux d'échanges et de production, s'animent au printemps avec une afférence rythmée sur le cycle de la nature. Ils apportent à la ville une dimension humaine, sociale et récréative.

Mais en d'autres points de la ville, les liens avec l'aéroport restent à conquérir. Certains quartiers résidentiels, comme celui du plateau, affichent une relation hermétique avec l'aéroport, où les garages et les murs constituent une "frontière" opaque et brutale, et interrogent sur la manière atypique d'habiter aux abords d'une telle infrastructure. Comment apaiser les nuisances, et faire de ce grand paysage un atout pour ces quartiers qui existaient avant l'implantation aéroportuaire ? Une réflexion sur la mise en œuvre d'un paysage intermédiaire entre habitat et aéroport reste ici à explorer.



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires de Villeneuve-le-Roi

Imprimerie spéciale GROUPE ADP - 01 49 75 62 71 - N° 22722 - mai 2016 - IMPRIM'VERT



© CAUE 94 / Jardins familiaux de Villeneuve-le-Roi, situés sur les terrains du Groupe ADP

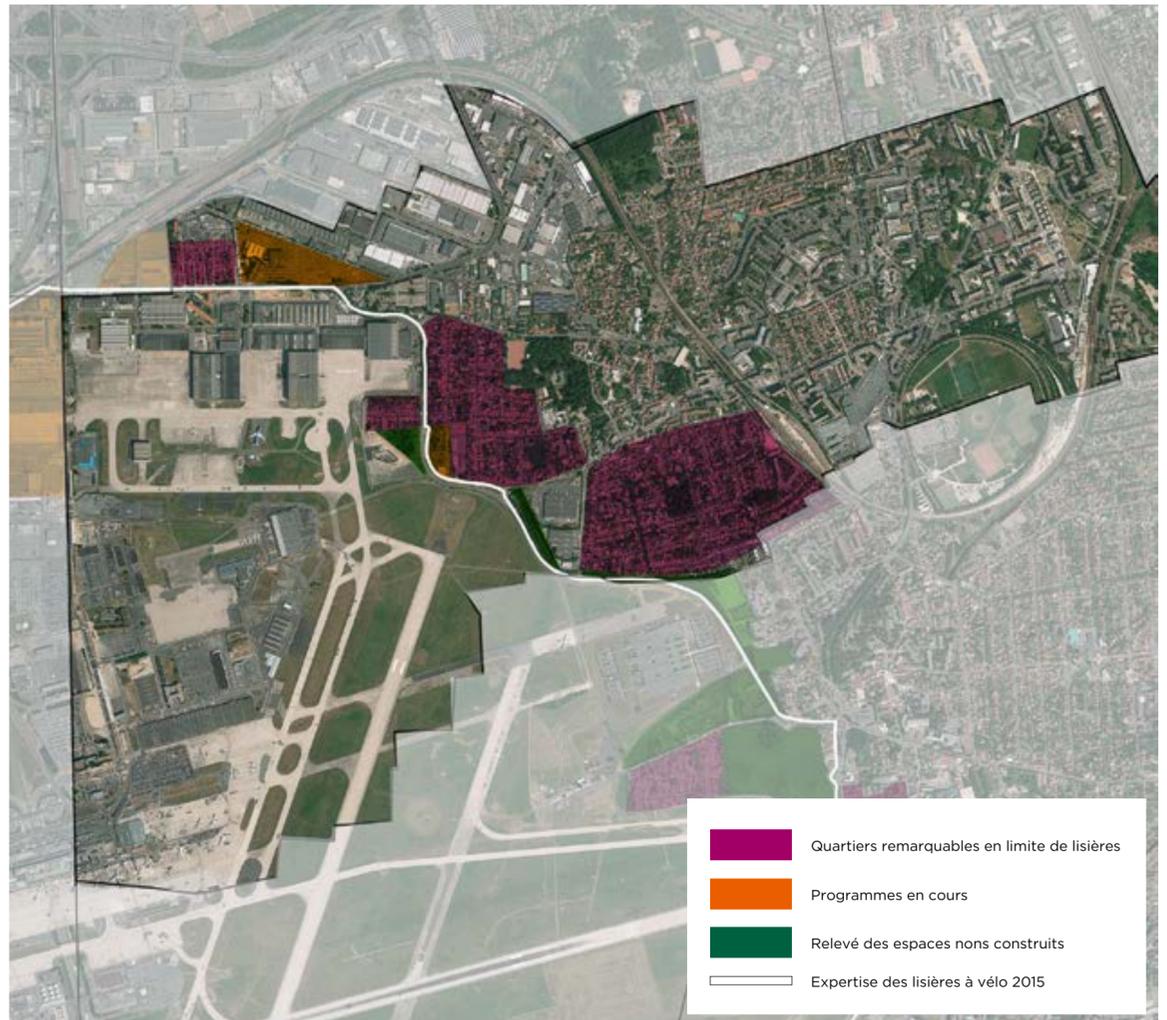


# ORLY

**1,97 km de lisière**  
Ville belvédère

La commune d'Orly s'étend de l'extrémité du plateau de Longboyau jusqu'en bord de Seine, elle possède de nombreuses façades en contact avec la plateforme aéroportuaire, ainsi qu'une succession de belvédères dans la ville : vieux village d'Orly depuis l'escalier d'honneur de la mairie, grand ensemble et paysage val-de-marnais depuis la terrasse du centre administratif, panorama à 360° sur la vallée de la Seine depuis le parc des Saules, promenade en balcon le long de l'aéroport...

Autant de points de vue qui marquent l'identité de la ville. Depuis longtemps, Orly porte en effet une attention particulière à la hiérarchisation et la qualification de ses espaces publics. Elle a notamment entrepris de valoriser sa relation ville/aéroport, avec la création, le long de la route départementale D136, d'une promenade belvédère adossée au tissu bâti. La ville poursuit aujourd'hui sa dynamique de projets urbains, en développant le maillage de son territoire. Un grand potentiel de développement des circulations douces le long de l'aéroport reste ainsi encore à explorer... Les grandes opérations qui vont émerger aux extrémités de la commune (bioquartier des Vœux, Cœur d'Orly, future gare du Grand Paris), la requalification de la RD7, l'arrivée de nouveaux transports en commun, sont l'occasion de repenser la valorisation de ce grand paysage aéroportuaire à l'échelle géographique et de l'intégrer dans la réflexion des projets.



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires d'Orly

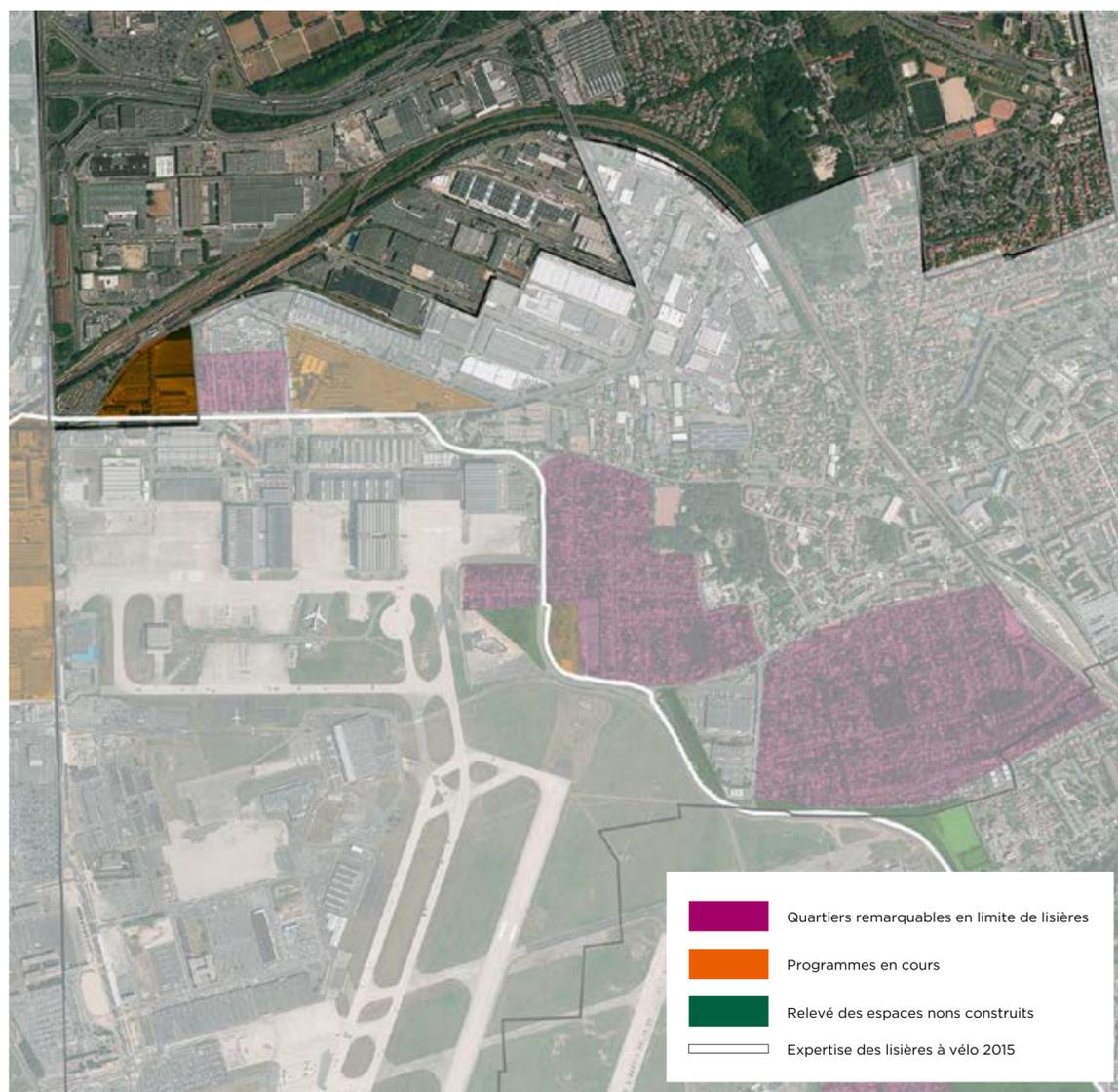




# THIAIS

**378 m de lisière**  
Grand Paris

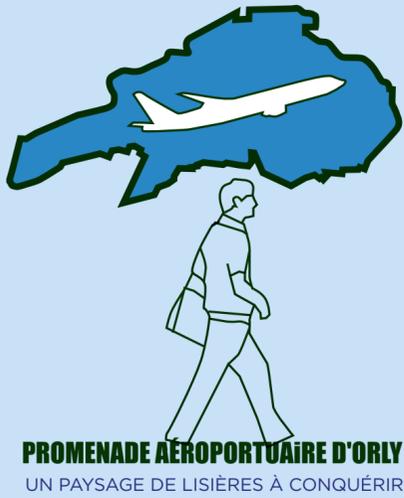
Parmi les territoires de l'Essonne et du Val-de-Marne, bordant la plateforme, Thiais est la commune qui possède la plus petite superficie en relation avec l'aéroport. Mais celle-ci a toute son importance ! C'est en effet là que sera implantée l'une des futures gares du Grand Paris : la gare Pont de Rungis. Elle assurera la correspondance avec le RER C et s'inscrira dans une logique de réorganisation de la desserte locale par la création d'un pôle multimodal, intégrant les échanges avec le réseau de bus existant, et les projets de transports dont le TCSP Sénia-Orly. Cet équipement accompagnera le réaménagement et l'évolution de la zone industrielle du SENIA. Dans ce vaste paysage d'infrastructures et d'industries, où le piéton n'a pas encore sa place, le projet d'aménagement de la nouvelle gare sera l'occasion d'enclencher une dynamique de requalification du cadre de vie : redonner au quartier une échelle humaine, conforter les transports collectifs, recomposer l'espace public pour que celui-ci soit profitable à la fois pour les clients, pour les commerçants et pour les passagers traversant ce territoire. En outre, ce projet est également l'opportunité de s'interroger sur la manière de valoriser les relations ville/aéroport, en considérant l'aménagement de la gare comme un futur maillon de la lisière aéroportuaire... La création d'une terrasse belvédère dans le bâtiment de la gare et une conception spécifique du parvis pourraient sans doute contribuer à renforcer le lien avec la plateforme aéroportuaire.



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires de Thiais



© CAUE 94 / Site d'implantation (à droite de l'image) de la future gare du Grand Paris - Pont de Rungis



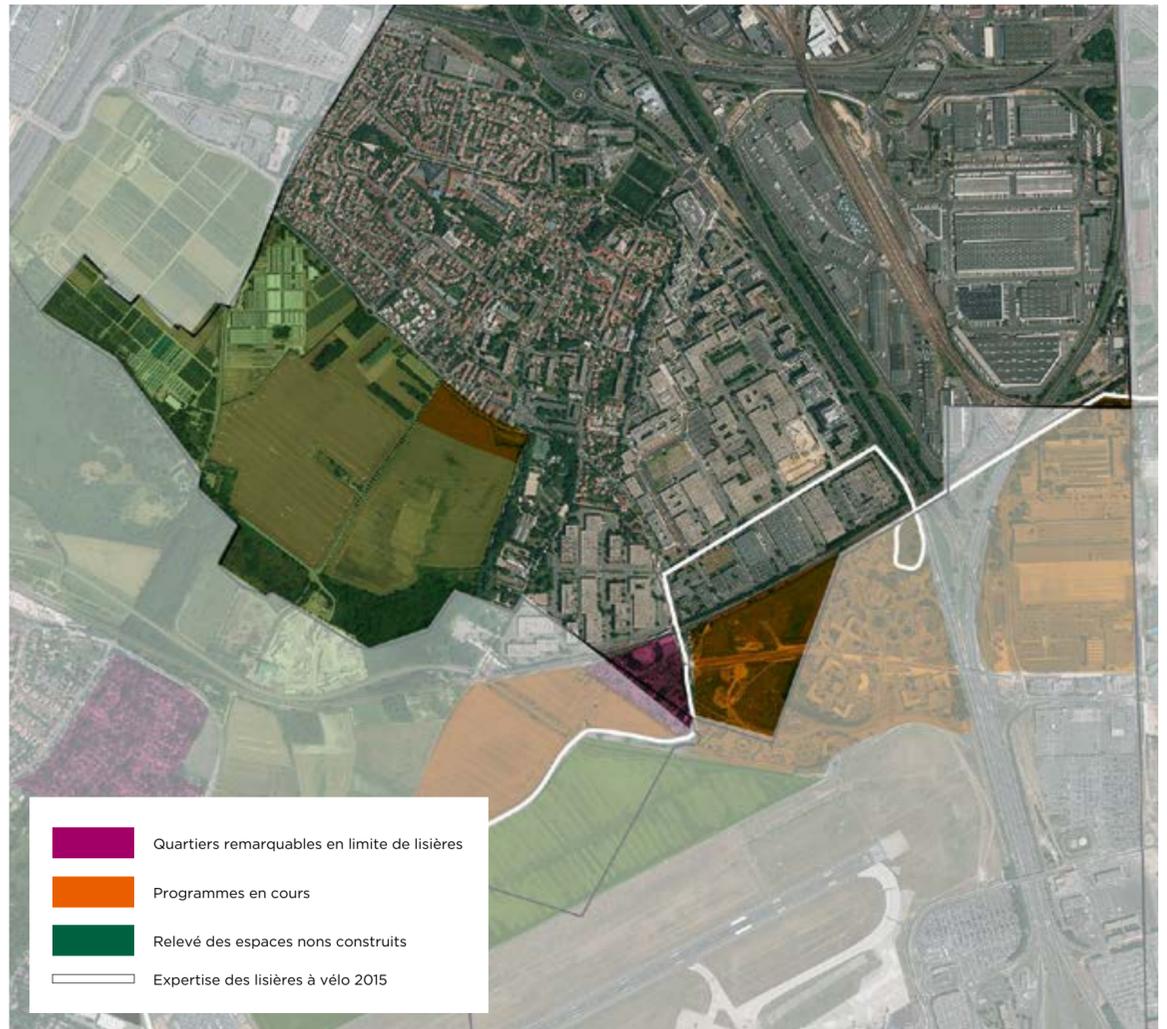
# RUNGIS

**884 m de lisière**

La Plaine de Montjean :  
un espace encore naturel, agricole et horticole  
à proximité du pôle Orly-Rungis

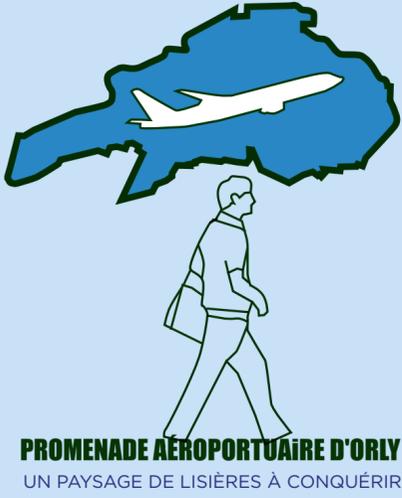
Si la plateforme aéroportuaire jouxte surtout des zones d'activités économiques, elle entre toutefois en résonance avec un grand espace emblématique de la ville : la plaine de Montjean. Cette dernière s'étend sur Rungis, Fresnes et Wissous, sur près de 200 hectares et accueille des terres agricoles, un château, un bois et le centre horticole de la Ville de Paris. Elle se situe à l'articulation de l'aéroport (à 3 km du terminal Sud), du Marché d'Intérêt National (M.I.N.) et du parc d'activités ICADE. Ce vaste espace ouvert, qui permet de percevoir en arrière-plan le décollage des avions, invite à l'évasion.

À Rungis, où la Plaine s'étend sur plus de 60 hectares, un projet d'aménagement est en cours de réflexion. Il cherche à créer des liens avec les espaces environnants, notamment la ville, le parc d'activités et les pépinières. L'objectif premier consiste à conforter la fonction agricole et naturelle tout en développant des logements, ceci en créant un rapport étroit entre nature, agriculture et horticulture, ville et paysage. La plaine devient ainsi un espace de liaison et de rééquilibrage entre habitat, emploi, agriculture et nature du pôle Orly - Rungis, et incarne un véritable paysage de lisière. La création d'une meilleure desserte par les transports en commun, de nouvelles rues et le réaménagement de la gare de La Fraternelle viendront renforcer la qualité du cadre de vie à l'échelle de la ville et la relation ville/aéroport.



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires de Rungis





# WISSOUS

**5,84 km de lisière**

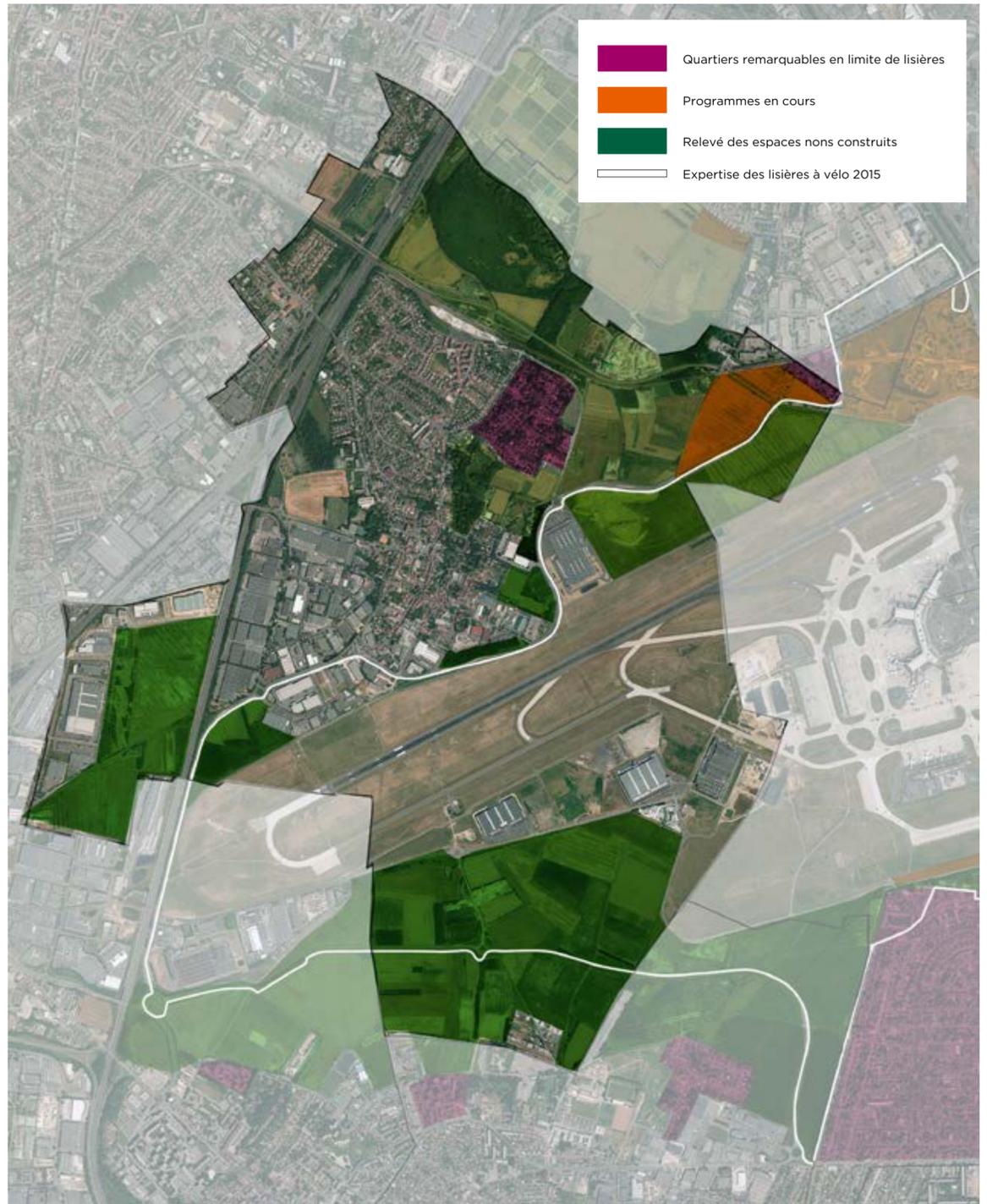
Une commune, trois lisières

Wissous se situe dans la plaine de Longboyau, entre les vallées de la Seine, de l'Orge, de l'Yvette et de la Bièvre. Commune rurale, vivant de la culture des céréales et de la pomme de terre, la ville a conservé de grandes entités agricoles malgré son enclavement entre l'aéroport Paris-Orly et l'autoroute A6. Wissous a une relation tripartite à l'aéroport Paris-Orly : Nord, Ouest et Sud. Au Nord et Sud, deux types d'agricultures sont prédominantes, toutes deux avec des avenir différents. L'entrée de la commune dans la Communauté Paris-Saclay offre un lien territorial ouvert sur l'Ouest de l'aéroport.

Les lisières aéroportuaires communales offrent divers points de vue. Côté nord, une série de chemins ruraux se connectent à la piste cyclable reliant la vallée urbanisée de manière douce et ancrée dans le territoire ancestral. L'ouverture sur une vue lointaine de Paris y est magistrale. La zone du Haut des Groux est un espace particulier à proximité du ru de Rungis. Côté Sud, l'entité agricole est accompagnée d'une piste cyclable large et continue. Elle est un espace potentiel de biodiversité. Côté Ouest, la butte de Wissous et son boisement appellent à l'arrêt pour observer les avions décoller ou atterrir. De la butte au pont d'Orly, une série de bâtiments d'activités domine. Le pont d'Orly marque la limite communale mais aussi l'envie d'aller au-delà de l'autoroute, à pied jusqu'au parc Marcel Dassault, à l'Ouest.



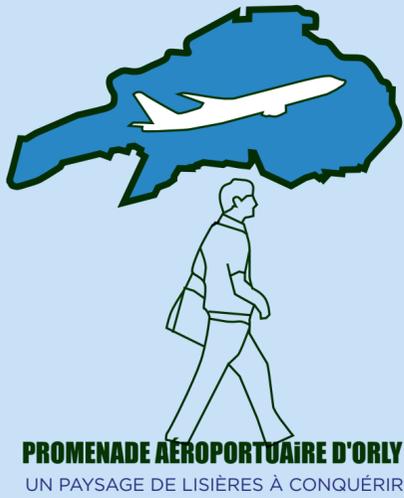
© CAUE 91 / Vue sur les espaces agricoles au Nord de la commune



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires de Wissous



© CAUE 91 / Vue sur les espaces agricoles au Sud de la commune



# CHILLY-MAZARIN

**1,78 km de lisière**

Réseau de liaisons douces, réseau de parcs

Chilly-Mazarin est située à 15 km de la porte d'Orléans, au Sud de Paris.

Scindée par la construction de l'autoroute A6 en 1956, Chilly-Mazarin est en partie Sud de la commune, essentiellement résidentielle, et au Nord, un centre administratif où subsistent les traces de la richesse historique de la ville. Celle-ci possède un réseau de parcs : le parc de l'Hôtel de Ville de 3 ha, possédant 200 arbres de 44 espèces différentes et un mini-zoo ; le parc des Champs-Foux et le bois de Saint-Éloi.

Les lisières aéroportuaires communales ne couvrent qu'une relation Nord Est à la commune. Elles démarrent du pont d'Orly jusqu'aux espaces agricoles limitrophes de ceux de Wissous. Un grand rond-point à proximité de l'autoroute ralentit le passage de la piste cyclable. Ce point haut est un carrefour entre le Sud habité de Chilly-Mazarin et la promenade aéroportuaire d'Orly.



© CAUE 91 / Vue sous le pont qui sépare les communes de Wissous et Chilly-Mazarin



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires de Chilly Mazarin

Imprimerie spéciale GROUPE ADP - 01 49 75 62 71 - N° 22722 - mai 2016 - IMPRIM'VERT



© CAUE 91 / Vue sur la piste cyclable, Chilly-Mazarin



# MORANGIS

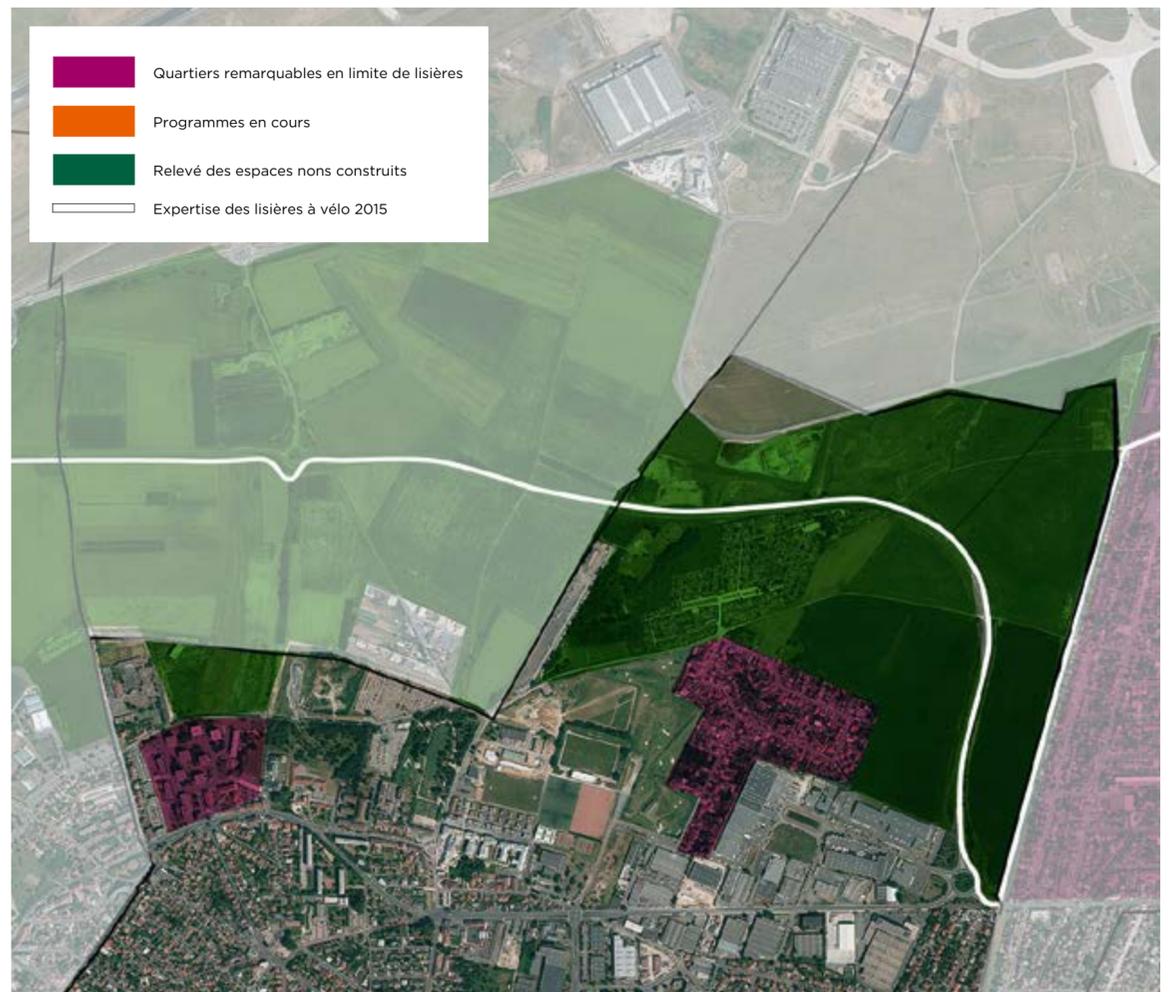
**1,16 km de lisière**  
Un espace ouvert

Morangis est une ancienne commune rurale, fortement marquée par la présence de congrégations religieuses jusqu'en 1960. D'importantes infrastructures se sont progressivement implantées à partir de la seconde moitié du XXème siècle, contribuant au développement économique de son territoire : la ligne de chemin de fer de Paris Arpajon, l'aéroport de Paris Orly au nord, l'autoroute A6. Mais celles-ci ont eu un impact considérable sur le paysage, qui reste aujourd'hui à reconquérir.

Les lisières aéroportuaires de la commune se situent au Nord. Elles sont marquées par des jardins familiaux, implantés sur une butte, offrant une situation de belvédère sur le paysage environnant. Ces derniers participent à la qualité du site.

L'espace agricole, situé au nord de la commune adossé à l'aqueduc de la Vanne, met en scène de façon spectaculaire, la plateforme aéroportuaire et le ciel de Paris-Orly. Ce lieu inédit, traversé par un chemin rural, est propice aux spectacles en plein air.

En outre, la plantation de miscanthus apporte en été et en automne, un effet de masse herbacée réduisant l'impact au sol des infrastructures.



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires de Morangis

© CAUE 91 / Vue sur les jardins familiaux, Morangis





**PROMENADE AÉROPORTUAIRE D'ORLY**  
UN PAYSAGE DE LISIÈRES À CONQUÉRIR

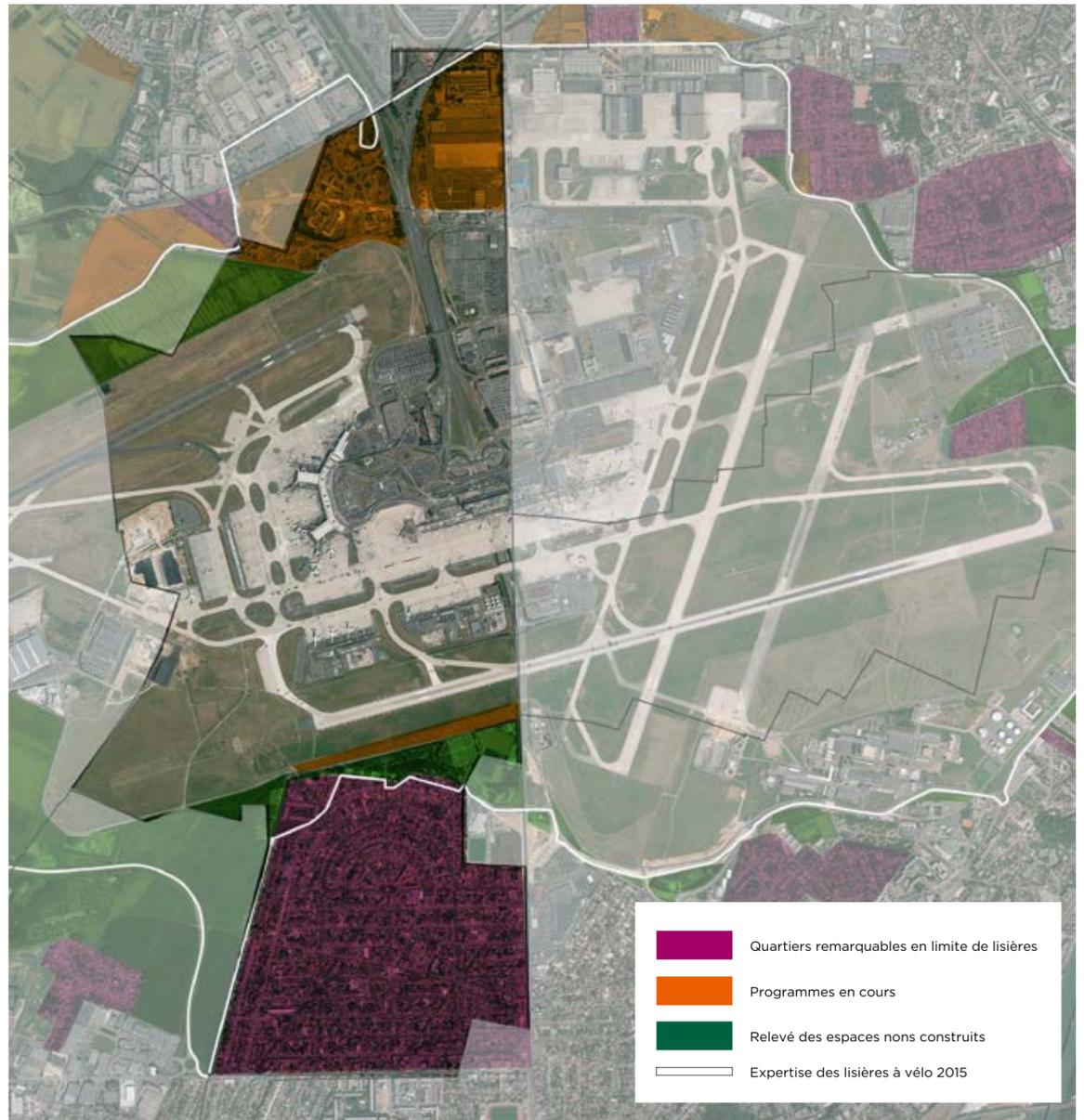
# PARAY-VIEILLE-POSTE

Un aéroport dans la ville

La ville de Paray-Vieille-Poste ne compte que 117 hectares habitables, suite à des expropriations à la fin des années 40 puis dans les années 60, pour l'agrandissement de l'aéroport Paris-Orly. La ville habitée est marquée par la présence du lotissement du Contin qui dessine un urbanisme de courbes. Ce quartier pavillonnaire aujourd'hui patrimoine urbain, entoure encore le village ancien et la célèbre ferme du Contin qui dominait sur ses terres agricoles.

Paray-Vieille-Poste est une réelle ville aéroportuaire au cœur de la plateforme. Sa lisière Nord est complexe à lire sur le territoire. Elle est en pleine mutation avec les programmes de Cœur d'Orly et Orlytech menés par Aéroports de Paris. Sa lisière Sud est qualitative et compense les nuisances de l'aéroport par ses aménagements. Le jardin de la Coulée verte est un parc en lisières aéroportuaires très jardiné et ouvert en belvédère sur la plateforme. Il relie une série d'espaces qui se succèdent : l'espace ouvert de Morangis, l'aqueduc de la Vanne, le terrain de bicross jusqu'au cimetière, vignes, centre aquatique et tramway d'Athis-Mons. Ce chapelet d'espaces non-bâti est un patrimoine pour les habitants.

La promenade aéroportuaire est un support pouvant diffuser des espaces de nature et de détente jusqu'à la ville. La commune de Paray-Vieille-Poste possède des atouts paysage majeurs par sa riche diversité d'espaces de liaison en lisière aéroportuaire comme le parc de la Coulée verte (élément essentiel de la promenade générale), l'aqueduc de la Vanne, les jardins partagés, les jardins publics, privés et alignements d'arbres du tissu pavillonnaire.



© CAUE 91/94 / Les lisières aéroportuaires de Paray Vieille Poste

Imprimerie spéciale GROUPE ADP - 01 49 75 62 71 - N° 22722 - mai 2016 - IMPRIMÉ VERT



© CAUE 91 / Vue du jardin de la Coulée verte, Paray-Vieille-Poste